

FAITS DIVERS/JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

Port-Gentil: mort suspecte d'un gardien

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

LA dépouille de Modibo Diawara, Malien, 48 ans, veilleur de nuit de son état, a été découverte le 22 octobre dernier dans la matinée, à son lieu de travail au quartier Ondimba dans le 1er arrondissement de Port-Gentil. Il était allongé nu dans la salle de bains, quand les sapeurs-pompiers alertés par sa collègue, une dame de ménage, sont arrivés sur le lieu. Selon les premiers éléments d'information, Modibo Diawara était gardien chez des particuliers. Il occupait le logement attenant à la guérite, lieu où le drame s'est produit. Au regard du décor de la pièce, tout porte à croire qu'il s'agirait d'une électrocution. Et pour cause. Dans la

chambre du Malien, précisément à côté de la porte de sa salle de bains, se trouve une prise. Sur celle-ci était branché un chauffe-eau. La partie métallique de l'appareil était plongée dans de l'eau, à l'intérieur d'un seau en plastique visiblement fondu sur un côté. L'hypothèse qui se dégage est que le gardien dont le corps était déjà trempé d'eau, aurait entrepris de brancher le chauffe-eau. Ce qui aurait provoqué son électrocution. Après s'être rendu compte de ce que son collègue est tombé dans la douche, la dame de ménage a aussitôt appelé à l'aide les sapeurs-pompiers qui se sont rapidement déployés sur les lieux. Mais, un peu tard puisque l'homme était déjà passé de vie à trépas.



Photo: Christelle NTSAME

Lieu du drame au quartier Ondimba.

Port-Gentil/Rentrée judiciaire: sous le sceau du respect de la déontologie et de l'éthique

Serge YACKELE_MIHINDOU
Port-Gentil/Gabon

LA Cour d'appel judiciaire de Port-Gentil a effectué sa rentrée solennelle vendredi dernier. En présence des personnalités civiles et militaires, en tête desquelles le gouverneur de province, Paul Ngome Ayong. D'entrée la procureure générale a rendu hommage au président du Conseil supérieur de la magistrature, Ali Bongo Ondimba, qui n'a eu de cesse de promouvoir la femme gabonaise à des postes de responsabilité élevés au sein de la corporation. Et Édith Christiane Mvou Loubamono-Mbangangoye de saluer la mise en branle de la politique nationale des gestions des détentions et des peines par la ministre de la Justice, Erylyne Antonela Ndembet-Damas. Tout comme elle a invité les magistrats affectés ou promus à observer les règles de déontologie et d'éthique de la profession. Avec pour leitmotiv la responsabilité, la discipline, la disponibilité, la subordination, le respect de la hiérarchie, la confiance en soi



Photo: Koumouss

Les magistrats de céans pendant leur entrée dans la salle.

et envers les autres. Mme Mvou Loubamono-Mbangangoye a ensuite appelé les officiers de police judiciaire (OPJ) à une collaboration saine. Non sans exhorter les huissiers à plus d'exemplarité dans le traitement des dossiers. Et saluer enfin la presse relativement à la couverture des activités judiciaires. Pour sa part, le premier président de la Cour d'appel, Édouard Boubeya Sossi, a remercié les plus hautes autorités de la magistrature pour la confiance réitérée

aux magistrats maintenus à leurs postes de responsabilité. Puis, il a assuré de la volonté de redoubler d'efforts pendant cette année judiciaire dans le cadre d'une justice davantage équitable. Édouard Boubeya Sossi a également mis à profit cet événement pour entretenir l'assistance sur la promulgation de la loi portant élimination des violences faites aux femmes. Laquelle traite aussi du choix du domicile conjugal, des relations entre les époux, l'âge légal du mariage et le veuvage.

Le clin d'œil de

Lybek

